© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

interdiction de jeu

Par maumau1234 Postée le 17/07/2026 07:52

> bonjour , je voudrais me faire interdire de jeu , il m'est demandé une copie couleur de ma piece d'identité ... or je n'ai que noir et blac et je ne peux rien faire d'autre car je me suis fait voler mes papiers

---

Mise en ligne le 22/07/2026

Bonjour,

Nous vous conseillons d'en parler directement avec l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ), qui gère les Interdictions Volontaires de Jeux. N'hésitez pas à leur faire part de vos contraintes liées au vol de vos papiers.

Nous ajoutons le lien vers le formulaire de contact de l'ANJ en bas de page.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Formulaire de contact ANJ